



Bordure herbagère de la Fagne¹

Bordure agro-forestière de la Famenne²

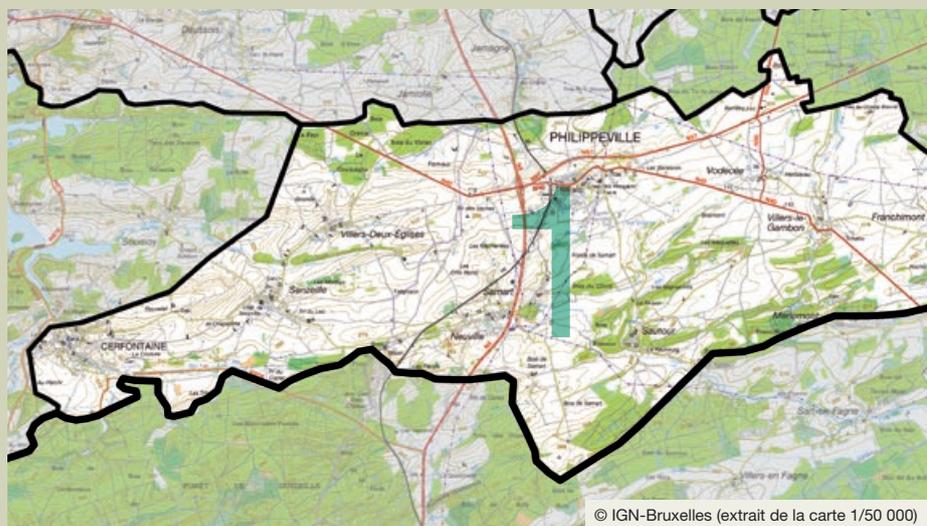


	1	2
Superficie totale de l'aire (ha)^A	9 819	15 165
Superficie agricole (ha)	7 181	8 095
Terres arables (%)	34	28
Prairies (%)	66	72
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	1 531	5 655
Superficie urbanisée (habitat et act. économique-ha)	397	558
Nombre d'habitants^B	8 050	6 336

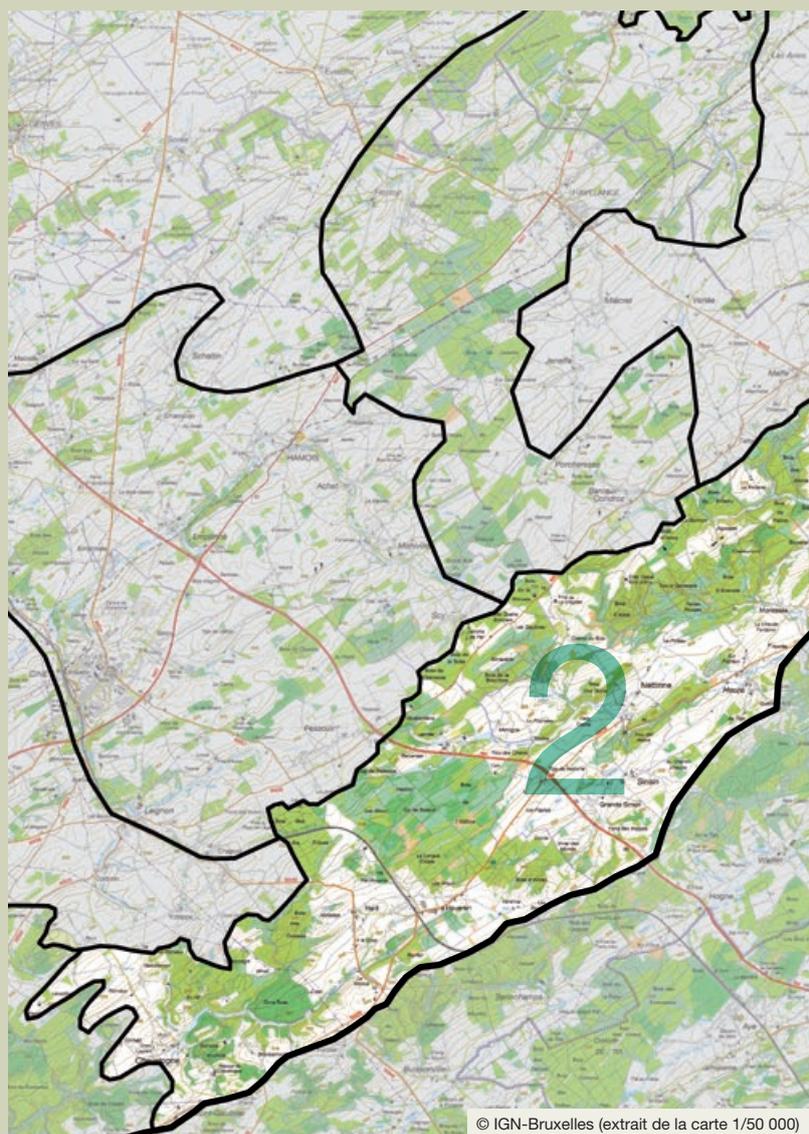
^A Estimation sur base des données de la Carte numérique d'occupation du sol de Wallonie (2007).

^B Estimation sur base des données INS (2007).

Les Bordures herbagère de la Fagne et agro-forestière de la Famenne, transition entre le plateau condrusien et la dépression de la Fagne-Famenne, sont caractérisées par un relief plus irrégulier que dans le reste de l'ensemble paysager, suite à l'entaillement de la structure du relief par de nombreux cours d'eau. Les boisements, en position sommitale ou dans les vallées, occupent une place importante dans le paysage, surtout dans la partie est. Les villages sont implantés à flanc de versant et sont relativement peu touchés par le développement d'un habitat récent, malgré la présence de trois nationales de grand gabarit leur conférant une bonne accessibilité.

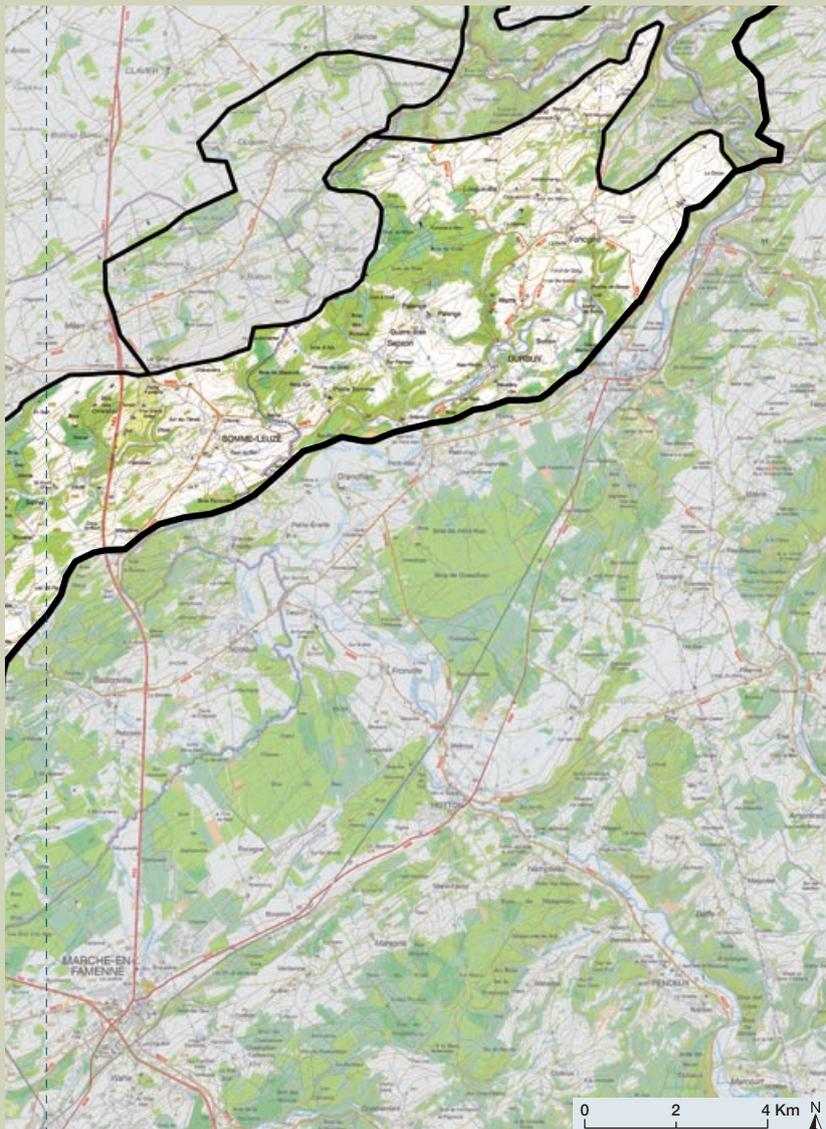
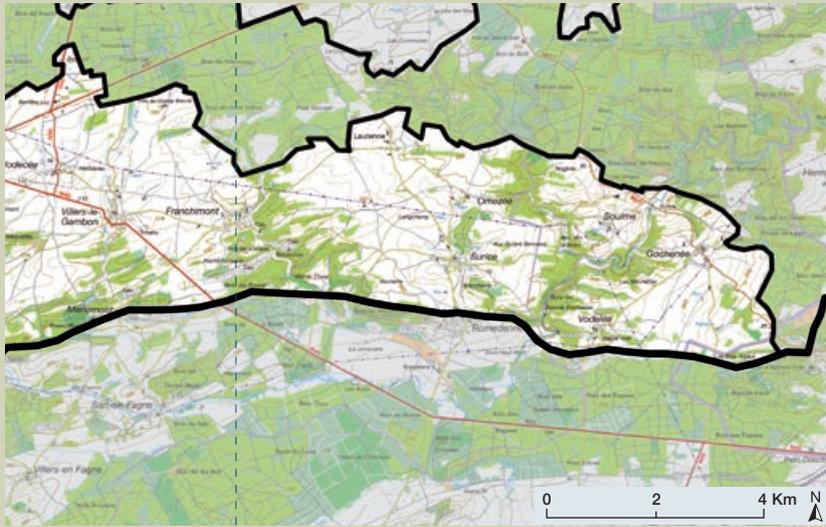


© IGN-Bruxelles (extrait de la carte 1/50 000)



© IGN-Bruxelles (extrait de la carte 1/50 000)

- 1. Bordure herbagère de la Fagne
- 2. Bordure agro-forestière de la Famenne





Les Bordures herbagère de la Fagne et agro-forestière de la Famenne s'étirent sur le flanc sud de l'ensemble paysager. Elles constituent une transition entre le plateau condrusien à proprement parler et la dépression schisteuse de la Fagne-Famenne. Le RELIEF est composé en grande partie par la dernière chavée de l'ensemble condrusien. Celle-ci est accentuée en vallée profonde parallèlement au plissement ou érodée perpendiculairement par des vallées attaquant le tige précédent (Hermeton, Ywoigne, Somme, Néblon). Les variations d'altitudes sont importantes, et les sommets dépassent régulièrement les 300 mètres, permettant des vues particulièrement lointaines, parfois jusqu'au talus ardennais (notamment entre Barvau-Condroz et Scy).

Les SURFACES BOISÉES occupent des superficies importantes. Mêlant conifères et feuillus dans des proportions équivalentes, elles sont généralement localisées sur les zones de fortes pentes des vallées et dans les fonds de celles-ci. Localement, on les trouve sur les sommets, lorsque la nature du sol est plus défavorable aux activités agricoles. Leur part dans l'occupation du sol est plus importante à l'est, dans la Bordure agro-forestière de la Famenne.

Les PRAIRIES occupent un place plus importante que les labours. On les trouve sur les sols humides de fonds de vallées, aux abords des villages et des fermes. Leur présence est surtout dominante dans la Bordure de la Fagne, ce qui lui vaut le qualificatif de « herbagère ». A l'est, dans la Bordure de la Famenne, elles sont moins présentes mais marquent néanmoins le paysage par leur taille importante.

Les quelques LABOURS sont presque toujours localisés sur les replats sommitaux limoneux ou sur les faibles pentes. Leur importance relative plus marquée à l'ouest s'explique par la présence d'une bande calcaire engendrant de meilleures conditions pédologiques. Les arbustes et les arbres isolés aux pourtours des labours apportent une certaine diversité visuelle.

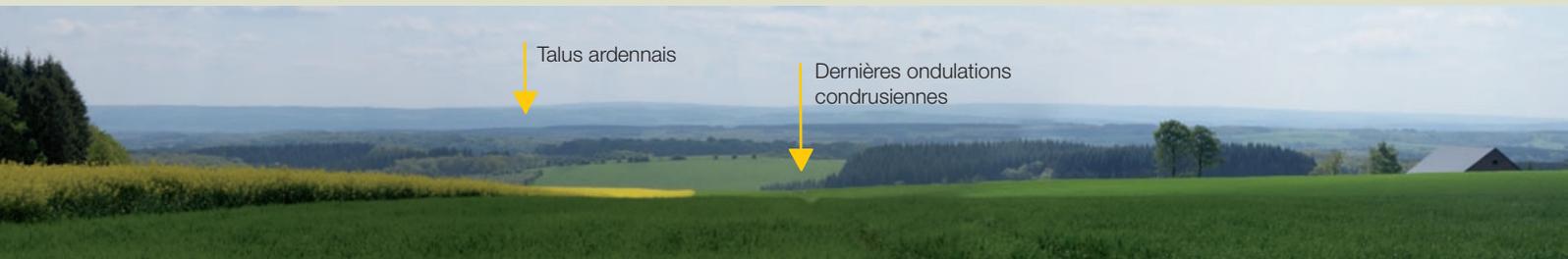
L'HABITAT est groupé en villages, implantés sur les versants de vallées, parfois sur des replats. Ici aussi, une distinction est à opérer entre l'ouest et l'est. La Bordure de la Fagne accueille des villages au caractère groupé et où le calcaire est largement dominant dans les constructions. Les villages de la Bordure de la Famenne montrent pour leur part un profil plus allongé et dispersé, souvent étagé sur les hauteurs du versant. Les constructions en pierres laissent régulièrement la place à celles en briques (Haversin).

Jusqu'au 19^e siècle, seules les populations aisées avaient accès à un habitat en roche cohérente. Les ouvriers agricoles et les paysans se contentaient de maisons modestes en colombage et torchis dont il reste de nombreux témoins dans les villages, surtout à l'est. Aujourd'hui, même si on remarque ça et là le développement d'un habitat récent, les villages ont subi peu de modifications et constituent un patrimoine rural de qualité.

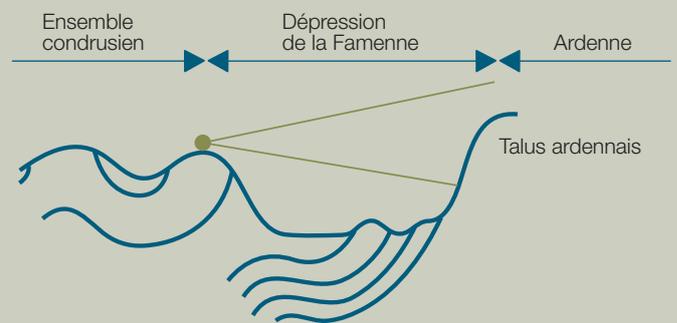
Philippeville constitue le seul noyau d'importance au sein des deux aires paysagères. Ancienne place forte construite de toute pièce en 1555 à la demande de Marie de Hongrie pour faire face aux armées françaises d'Henri II, elle présente un plan radioconcentrique qui fait converger dix rues vers la Place d'Armes. La plupart des constructions de la partie centrale sont héritées du 18^e siècle et mêlent la brique et la pierre bleue. Durbuy, de bien moindre dimension, constitue néanmoins une importante destination touristique, drainant un public souvent étranger.

Les nationales N5, N4 et N63 constituent les principaux axes de desserte des deux aires. Leur orientation est généralement nord-sud, laissant la desserte est-ouest aux routes de gabarit plus local.

Traits communs



Les aires de la Bordure de la Fagne et de la Famenne sont formées par la dernière ondulation du plateau condrusien avant la plongée vers la dépression de la Famenne. Présentant les sommets les plus élevés (ici 339 mètres), elles permettent des vues portant jusque sur le talus ardennais (entre Barvaux-Condroz et Scy).



De vastes étendues agricoles, généralement liées à des placages limoneux, occupent les sommets du relief. Les pentes sont couvertes par des prairies ou par des bois lorsqu'elles deviennent trop raides. L'aire de la Bordure herbagère de la Fagne (photo du haut, Surice) montre en général des vues plus dégagées tandis que celle de la Bordure agro-forestière de la Famenne (photo du bas, Haid) comporte une composante boisée plus importante qui réduit la longueur des vues.



Les parcelles agricoles sont souvent structurées par des cordons arbustifs qui apportent une diversité dans le paysage tout en jouant un rôle dans le maillage écologique de la région (Soulme).



A l'approche du village

La diversification de l'occupation du sol annonce généralement la présence d'un village (ici Gochenée). Celui-ci se distingue sur le plateau lorsque les cultures laissent place aux arbres, qui se mêlent aux habitations.

Aux abords du village, la structure de l'auréole villageoise est parfois encore lisible : le bâti est ceinturé par des prairies ou de vieux vergers, eux-mêmes entourés par les cultures.

A l'intérieur du village, les constructions sont le plus souvent en pierres et de disposition variée. La présence de murets et de parcelles non bâties donnent un aspect aéré au village.



Aux abords



A l'intérieur du village



Parallèlement à l'activité agricole, l'extraction de pierre a longtemps participé au développement de la région fagnarde. Aujourd'hui encore, l'exploitation de la pierre constitue une part importante de l'activité économique. Les carrières actuelles sont de taille importante afin de permettre des économies d'échelle sur un produit de valeur ajoutée souvent faible (ici, une carrière de dolomie près de Franchimont).



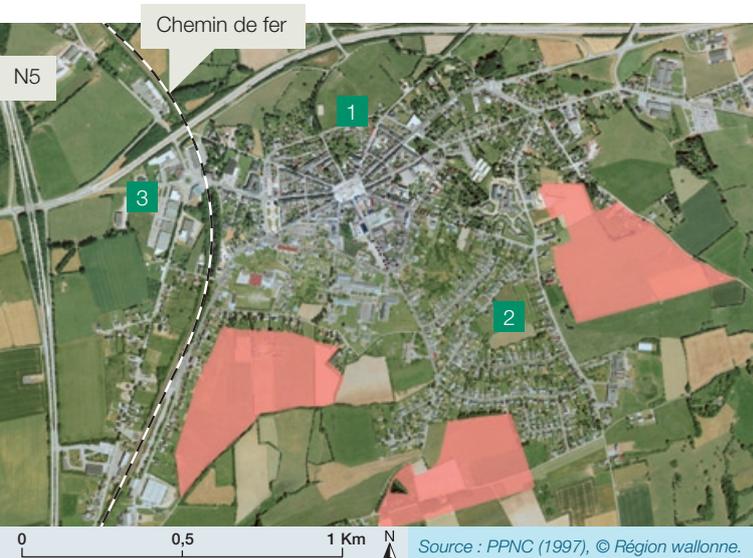
Bordure herbagère de la Fagne



Les villages de l'aire (ici Omezée) se singularisent dans le paysage par leur implantation groupée (trait rouge), le long d'un versant de vallée. On les découvre au détour de la route. Même si les labours sont présents, les prairies caractérisent le plus l'activité agricole. Elles occupent des surfaces légèrement ondulées et sont souvent séparées ou ponctuées par une végétation arbustive, ce qui a pour effet de compartimenter le paysage (traits vert). La couverture boisée signale un relief plus marqué de vallée (trait noir).



Si les villages présentent un profil groupé au sein du paysage, leur partie centrale offre généralement un large espace public ouvert autour de l'église (ici l'église paroissiale Saint-Géry de Gochenée, datant du début du 18^e siècle).



L'agglomération de Philippeville constitue le seul pôle urbain de l'aire. La structure ancienne est lisible sous la forme d'un plan radioconcentrique pentagonal de rues convergeant vers une place centrale rectangulaire. L'emplacement des anciens remparts est partiellement occupé par la ligne de chemin de fer, à l'ouest (1). Plus récemment, un bâti résidentiel s'est développé dans le cadran sud-est, sous forme d'un habitat lâche, en rupture avec la densité du centre ancien (2). Trois importantes réserves foncières (en rouge), sont l'occasion de redonner une cohérence morphologique aux franges de l'agglomération. La partie occidentale de la ville est marquée par le développement de grandes enseignes commerciales, consommatrices d'espace et qui sont implantées à cet endroit du fait de la bonne desserte automobile permise par la N5 (3). Ces commerces contribuent généralement à une déstructuration et une banalisation du paysage d'entrée de ville.



Bordure agro-forestière de la Famenne



Les villages de l'aire sont généralement implantés de façon lâche, initialement dans l'axe de la vallée ou légèrement étagés sur ses flancs (ici Chevetogne). Au cours des dernières décennies, ce développement lâche et étagé s'est amplifié, ce qui a pour effet de modifier la morphologie initiale du village. Une réflexion est à mener en termes d'intégration de la nouvelle partie du village (couleurs des matériaux, accompagnement végétal, création d'une nouvelle centralité...).



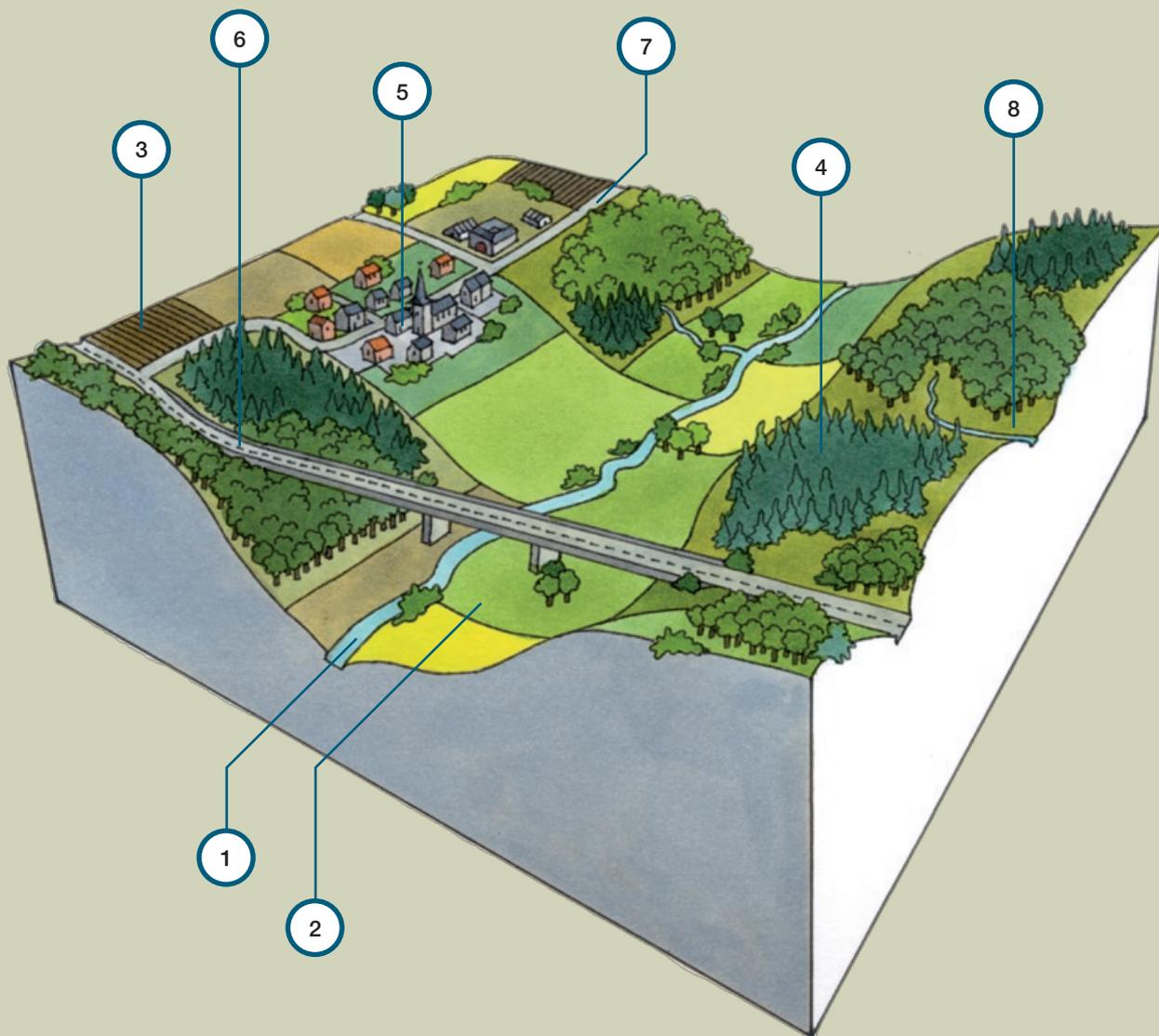
Les nationales N4 et N63 (route du Condroz) traversent l'aire paysagère du nord au sud. Perpendiculaires aux ondulations, elles font bien ressentir le relief lorsqu'on les parcourt. Par ailleurs, elles engendrent une diffusion de l'urbanisation dans des zones parfois éloignées des grandes agglomérations, même si actuellement, le phénomène est modéré (N4 entre Sinsin et Haversin).



La petite ville de Durbuy constitue un centre d'attractivité touristique connu à l'étranger. Un important patrimoine architectural, un parc d'aventure, des équipements d'hébergement et de restauration ainsi que des alentours propices à la randonnée en font une destination touristique appréciée. La présence d'un anticlinal, valorisé par un aménagement à ses pieds, rappelle l'activité géologique de la région.

Bordure Sud

1. Cours d'eau s'écoulant dans l'axe de la vallée et alimenté par de petits affluents.
2. Prairies dans les fonds de vallées humides ou aux abords des villages.
3. Cultures sur les replats sommitaux ou sur les faibles pentes. Présence de petits éléments arborés ou arbustifs.
4. Boisements fort présents, localisés sur les fortes pentes et partiellement sur les sommets.
5. Village allongé dans l'axe d'une vallée secondaire, parfois étagé sur les versants.
6. Axe de circulation de gabarit autoroutier perpendiculaire aux structures du relief et qui incisent parfois les ondulations.
7. Réseau de voiries secondaires desservant les villages et généralement dans l'axe de la vallée.
8. Incision des ondulations du relief par les cours d'eau s'écoulant en direction de la Famenne.



Enjeux

- Les villages des deux aires prennent une place importante au sein de la composition du paysage. Que ce soit dans la Bordure de la Fagne où ils apparaissent de manière groupée ou dans la Bordure de la Famenne où ils s'étagent sur les versants, leur identité sitologique est généralement conservée. Une urbanisation mal encadrée est susceptible d'éroder ces qualités.
- Les routes de grand gabarit (N4, N5, route du Condroz) sont actuellement relativement bien insérées dans le paysage et voient leurs abords peu déstructurés, contrairement à ce que l'on observe ailleurs dans l'ensemble paysager. Cette situation appelle à prendre des mesures anticipatives.

Objectifs paysagers

1. Privilégier un développement des villages en accord avec leur mode d'implantation initial : groupé en Fagne ou linéaire en Famenne.	GESTION
2. Anticiper les développements potentiellement déstructurants le long des principales nationales.	GESTION-PROTECTION

Pistes d'action

- Définir des prescriptions paysagères portant sur l'insertion des silhouettes villageoises afin d'améliorer des situations dégradées et/ou d'anticiper d'éventuels développements futurs.
- Réfléchir à la possibilité de redistribuer les zones urbanisables des villages afin de garantir leur cohérence morphologique.
- Pérenniser la bonne insertion des routes de grand gabarit par la mise en place de périmètres de protection.